

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du mercredi 5 mars 2025

L'an 2025, le 5 mars à 16h30, les membres de l'association départementale de l'OCCE d'Eure et Loir se sont réunis en visio-conférence, via la plateforme zoom pro, et en présentiel, sur la convocation faite aux mandataires et aux administrateurs.

PRESENTS	Nom et prénom	Fonction	Représentant
Non adhérent à l'association départementale de l'Eure et Loir			
Adhérents mandataires ou représentants de la coopérative	BALLERIAUD Sophie GUERVILLE Véronique	Enseignante Michelet 2 DREUX Enseignante SAUSSAY	Mandataire Mandataire
Membres du Conseil d'Administration	BENOIST Isabelle BONVALOT Nathalie CHADRON Fabienne COTELLE Christian FAURIE-PARAULT LEGROS Eric ROSAMOND Arnaud TREFFEL Valérie KERNEVEZ Maëla	Administratrice Secrétaire Administratrice Trésorier Administratrice Président Administrateur Administratrice Administratrice	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir
Salariées	TREFFEL Valérie KERNEVEZ Maëla	Secrétaire comptable Animatrice pédagogique, enseignante détachée	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir

ABSENTS ou EXCUSÉS	Nom et prénom	Fonction	Représentant
Non adhérent à l'association départementale de l'Eure et Loir	MÈGE Evelyne MADORÉ Cédric SOUILLARD Olivier VANNIER Romain BONNIN Valérie BOUDET Hélène GOREAU Cécile DESGROUAS Thomas FÉRANT Catherine CAGNOL Céline GAUTHIER Linda GRIMOUIN Pascale MAERTEN Marie-Claire BOURGEON Marie	Inspectrice d'Académie Inspecteur d'Académie adjoint Commissaire aux comptes IEN CHATEAUDUN IEN NOGENT LE ROTROU IEN CHARTRES 1 IEN CHARTRES 2 IEN CHARTRES 3 IEN CHARTRES 4 IEN DREUX 1 IEN DREUX 2 IEN ASH IEN CHATEAUNEUF EN THYMERAI Directrice générale	DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir AUDIT France DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir PEP 28
Membres du Conseil d'Administration	Sylvie BENARD Sandra MIGNOT Allison MELLIER	Administratrice Administratrice Administratrice	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir

POUVOIRS	Nom et prénom	Fonction	NOMBRE DE POUVOIRS	POURCENTAGE du total
Membres du Conseil d'administration	Eric LEGROS	Président	2361	7,17 %
	Nathalie BONVALOT	Secrétaire	626	2 %
	Valérie TREFFEL	Administratrice	1229	3,73 %
	Christian COTELLE	Trésorier	360	1 %
	Arnaud ROSAMOND	Administrateur	325	0,99 %
	Sylvie BENARD	Administratrice	554	2 %
	Isabelle BENOIST	Administratrice	1428	4 %
	Maëla KERNEVEZ	Administratrice	1428	4 %
	Fabienne CHADRON	Administratrice	106	0,32 %
	Delphine FAURIE-PARAUULT	Administratrice	584	2 %
	Allison MELLIER	Administratrice	559	1,7 %
	Sandra MIGNOT	Administratrice	424	1,29 %
Mandataires ou Représentants	Isabelle BENOIST	EE d'Henri IV CHARTRES	229	0,69 %
	Fabienne CHADRON	EE M. Fanon AUNEAU	241	0,73 %
	BALLERIAUD Sophie	EE Michelet 2 DREUX	327	0,99 %
	GUERVILLE Véronique	EE SAUSSAY	110	0,33 %
TOTAL			10 891	32,94 %

Le quorum est atteint soit 10891 coopérateurs présents et/ou représentés sur un total de 32949 ce qui équivaut à 32,94 %. Selon nos statuts, le quorum minimal est de 10%. L'AG peut donc se tenir.

Monsieur Eric LEGROS, Président du Conseil d'Administration déclare l'ouverture de l'AG à 16h30.

La société AUDIT France, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est excusée.

Le président a mis à disposition des membres à cette adresse <https://bit.ly/AGOCCE25> :

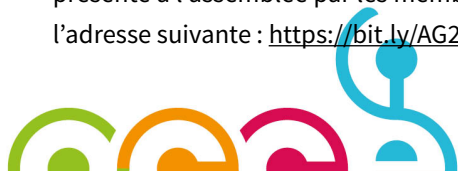
- un exemplaire de la lettre de convocation des membres
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes avec l'avis de réception
- Les statuts de l'association
- les pouvoirs des membres représentés
- Le bilan, le compte du résultat et l'annexe du siège départemental arrêtés au 31 août 2022
- Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration
- Le rapport général du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce
- Le rapport d'activité 2022/2023
- La projet d'activité 2024/2025

Monsieur le Président déclare que la liste des membres, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts ont été à la disposition des membres au siège social à compter de la convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La société AUDIT France, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée le 26 janvier 2024 par lettre remise en mains propres est excusée.

Une présentation mettant en lien rapport d'activité 2023-2024, projet d'activité 2025/2026 et projet de budget est présenté à l'assemblée par les membres du conseil d'administration grâce à un support numérique (powerpoint) disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/AG2025OCCE28>



Après en avoir délibéré, l'assemblée passe aux votes des résolutions suivantes :

Première résolution : Adoption du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 février 2024

L'assemblée générale après avoir consulté le compte-rendu de l'AG l' approuve.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : rapport d'activité 23-24

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité approuve les termes de ce projet.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Rapport financier du conseil d'administration du 5 février 2025

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils ont été présentés qui font ressortir un résultat excédentaire de 14 953,96 €

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : quitus au trésorier

L'assemblée générale accorde le quitus au trésorier

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Rapport spécial du Commissaire aux comptes

L'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale après avoir débattu sur le rapport des comptes annuels 2023-2024 prend part au vote.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve de verser l'affectation de l'excédent au fond associatif soit 149 099 € en 22-23 contre 164 053 € en 23-24.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Augmentation de la cotisation

L'assemblée générale approuve la proposition de fixer le montant de la cotisation pour l'exercice 2025-2026 à 2,41 € par coopérateur, soit 0,02 € afin de compenser en partie l'augmentation de la part fédérale.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.



Dixième résolution : Élection et réélection des membres du conseil d'administration

- Mme Allison MELLIER, membre du conseil d'administration, a fait parvenir par mail sa démission.
- Mmes Isabelle BENOIST, Nathalie BONVALOT, et Mr Christian COTELLE et Arnaud ROSAMOND, membres sortants du conseil d'administration, représentent ce jour leur candidature.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.



Fin de l'Assemblée Générale à 18h30

